



À 4 ans, des enfants sont reconnus pour leur implication à un projet d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté.

RECHERCHE-ACTION POUR LA RÉOLUTION D'UN PROBLÈME COMMUNAUTAIRE (RA : RPC) POUR LES ENFANTS DE 4 ANS EN CPE

Le projet est une initiative du Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie et vise une clientèle d'enfants de 4 ans dans les centres de la petite enfance (CPE).

Dans le cadre de ce projet, le RCPEM a adapté le programme de la Recherche-Action pour la Résolution d'un Problème communautaire à la clientèle d'âge préscolaire en centres de la petite enfance. Il s'agit d'un modèle d'intervention pédagogique qui vise à former des citoyens et citoyennes responsables, qui agissent face aux enjeux environnementaux de leur milieu. Conscience environnementale, force du groupe et éducation à la citoyenneté sont autant de valeurs véhiculées par le programme de la **Recherche-Action pour la Résolution d'un Problème Communautaire (RA : RPC)**.

Le modèle de la Recherche-Action pour la Résolution d'un Problème Communautaire (RA : RPC) est retenu par le Conseil supérieur de l'éducation comme étant celui qui répond le plus efficacement aux orientations visées en éducation à la citoyenneté. La RA : RPC est donc un modèle concret qui a fait ses preuves et qui, de plus, peut s'appliquer tout au long de la vie, de la petite enfance à l'âge adulte. Constatant l'absence de projet en « participation citoyenne » chez les enfants de 4-5 ans, en partenariat avec Claude Poudrier (voir curriculum vitae en Annexe no.3), le RCPEM a élaboré un projet qui permet d'adapter le modèle de la RA : RPC auprès d'enfants de 4-5 ans en milieu de garde. En 2007, le RCPEM a expérimenté le programme de RA : RPC auprès d'une vingtaine de CPE. L'expérience a démontré que le projet s'avère être structurant et la formule développée assure une pérennité.

Le RCPEM a constaté que l'approche utilisée dans le modèle RA : RPC s'apparentait fortement au type d'intervention attendu dans le programme éducatif des services de garde au Québec. Dans les deux cas, on s'entend pour que « le personnel éducateur ou la RSG demeure disponible et attentif au vécu des enfants afin de les accompagner et de les guider dans leurs découvertes et leurs apprentissages » tout en prenant garde « de ne pas faire les choses à la place de l'enfant mais de le laisser agir afin de lui permettre d'être son propre agent de développement. » (extrait - *Accueillir la petite enfance*)

Objectifs

Le programme RA : RPC ouvre le CPE sur son milieu de vie; c'est l'environnement immédiat, tel que perçu par les enfants, qui devient source et moyen d'apprentissage. Les enfants, grâce à un outil leur étant adressé (le *Journal de bord*), sont invités à devenir les maîtres d'œuvre, dans leur milieu immédiat, d'un processus de résolution de problème. Ce modèle vise donc à faire des enfants les partenaires centraux lors de la prise de décisions, leur permettant d'assumer progressivement la direction du projet. Ainsi, les objectifs de la RA : RPC sont :

- D'outiller les enfants, dès leur jeune âge, à acquérir des réflexes d'autonomie face à la prise en charge de leur environnement immédiat ;
- D'habiliter les enfants à rechercher des solutions écologiques et pérennes ;
- De favoriser l'intégration d'attitudes écologiques dans la vie quotidienne des enfants en leur offrant des modèles positifs de prise en charge (*modeling*) ;
- D'offrir aux enfants des opportunités d'exercer leur participation citoyenne et de développer leur estime d'eux-mêmes ;
- D'adopter des choix de solutions écologiques durables au sein des CPE et des équipes éducatives.

La RA : RPC est un modèle concret qui a fait ses preuves auprès de nombreux groupes de personnes, tant des enfants d'âge scolaire que des universitaires. L'enfant, apprenti qui s'instruit par l'exploration active de son environnement, est constamment appelé à affiner sa compréhension du monde. Ainsi appliquée dès la petite enfance, la RA : RPC contribuera à redonner un souffle nouveau à la participation citoyenne, et donc, à la motivation et à l'intérêt des enfants envers leur environnement immédiat.

Description détaillée du projet

Concrètement, les enfants choisissent et développent des projets de résolution de problème qu'ils ont repérés dans le CPE ou le quartier : vandalisme, terrains vagues, gaspillage d'eau potable, etc. Il propose cinq étapes à travers lesquelles on fait vivre aux enfants le processus tripartite de planification – action – réflexion :

1. **Identification** des problèmes du milieu de vie pour amener l'enfant à agir *dans, pour* et *avec* sa communauté et à réfléchir aux conséquences de ses actes. Les enfants sont appelés à relever dans leur milieu quelques problèmes signifiants pour eux et à choisir (de manière consensuelle) celui qui fera l'objet d'une recherche de solution ;

2. **Analyse du problème** pour développer un sens critique chez l'enfant, lui permettant de décrire les liens entre les phénomènes et de formuler des hypothèses ;
3. **Analyse des solutions** pour favoriser chez l'enfant l'acquisition de savoirs, au moyen de l'observation, l'exploration et la recherche de documentation et de ressources. Les enfants sont appelés à envisager quelques solutions potentielles et à retenir celle qui semble la plus appropriée à la situation et à trouver quels adultes pourraient les aider. Ainsi, il faut trouver qui peut nous aider à solutionner les problèmes (implication des parents et des membres de la communauté) ;
4. Élaboration et réalisation du **plan d'action** en vue de favoriser l'expression de la créativité de l'enfant en appliquant les solutions trouvées et en favorisant les savoir-faire avec la personne-ressource ;
5. **Résultat et suivi** où l'enfant exprime sa satisfaction d'être impliqué dans un projet collectif et communautaire, où il s'assure, avec ses pairs, de la durabilité de la solution mise en place souvent liée au savoir-être du groupe.

Tout au long du projet, le processus doit être décrit dans un Journal de bord, outil essentiel au succès de l'expérience d'apprentissage. L'éducatrice devient alors un guide collectant les dessins ou transcrivant les observations, les commentaires et même les sentiments exprimés par l'enfant. Le Journal de bord sert à soutenir et à bien documenter le processus de résolution de problème pour chaque enfant du groupe et à suivre son implication dans la démarche de développement d'une culture d'apprentissage.

La dernière étape du processus consiste à organiser une **cérémonie** lors de laquelle les enfants sont reconnus publiquement comme étant les acteurs d'un changement positif dans leur environnement. Familles, élus municipaux ou gouvernementaux, bailleurs de fonds, partenaires communautaires et médias locaux sont convoqués à cet événement de reconnaissance. Une plaquette souvenir est remise à chaque groupe d'enfants, figeant le souvenir et alimentant l'estime et la fierté de chacun. Chaque enfant reçoit également une peluche grenouille « Poudriette », produite exclusivement à cette fin et qui rappelle à l'enfant qu'il est possible de trouver des solutions aux problèmes qui existent, en plus de l'imagerie du matériel pédagogique utilisé.

Un projet qui assure une pérennité

La formule utilisée dans le cadre de ce programme est la formation d'agents multiplicateurs. Des formateurs forment les conseillères pédagogiques et les éducatrices ou du personnel au sein d'organismes communautaires qui ensuite sont habilitées à offrir le programme aux enfants de 4-5 ans. Associer les conseillères pédagogiques à cette formation permet d'assurer le soutien nécessaire à l'engagement de l'ensemble du service de garde dans la démarche et à la pérennité du projet.

UN PROJET PILOTE DÉPLOYÉ EN MONTÉRÉGIE

Au cours de l'été 2006, un programme adressé aux élèves du niveau scolaire a capté l'attention du Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie pour la justesse et la pertinence de ses objectifs. L'expérimentation de la RA : RPC, réalisée depuis septembre 1993 a fait reconnaître ce modèle d'enseignement et d'apprentissage comme une approche à privilégier en Éducation Relative à l'Environnement dont le Comité Interministériel en ERE (Québec 1994) qui a retenu la RA :RPC pour être diffusée au Québec.

La première phase pilote du modèle RA : RPC à des groupes d'enfants de 4 ans s'est déroulée de novembre 2006 jusqu'en avril 2007. Chaque projet implique le groupe d'enfants qui l'initie (groupe de 10 enfants, généralement), le personnel éducatif et des personnes-ressources de la communauté qui contribuent activement à la résolution du problème. La durée du projet varie en fonction de la nature du problème soulevé par les enfants. Chaque processus constitue un projet propre, une démarche autonome, et qui peut être réitéré aussi souvent qu'un groupe d'enfants en soulève l'intérêt ou la nécessité.

La mise en œuvre de ce projet pilote a impliqué la participation de 16 CPE (35 groupes de 4 ans) dans les MRC du Bas Richelieu, Les Maskoutains, de Beauharnois-Salaberry, Le Haut-Saint-Laurent, Roussillon et de Vaudreuil-Soulanges, 356 enfants âgés de quatre ans, 35 éducatrices et 16 responsables de la pédagogie ainsi que de nombreux bénévoles de la collectivité ont participé dans différents projets orientés sur la résolution de problèmes communautaires.

Un projet qui appartient aux équipes éducatives

Les équipes éducatives (éducatrices et conseillères pédagogiques) des CPE sont les maîtres d'œuvre de ce programme au sein des CPE. Les directions générales tout comme les autres membres du personnel des CPE sont en soutien aux différentes étapes du projet. De plus des personnes bénévoles de la communauté ainsi que plusieurs parents sont des ressources indispensables à ce projet.

Le Regroupement a constaté que le projet s'est poursuivi au sein des groupes dont les éducatrices avaient suivi la formation lors du projet pilote.

Clientèle rejointe et indicateurs de succès

Le projet développé par le RCPem s'est tout d'abord implanté dans les secteurs de Saint-Hyacinthe et de Sorel (6 CPE), de Beauharnois, Valleyfield et Vaudreuil-Soulanges (5 CPE), de La Prairie, Saint-Constant et Châteauguay (5 CPE) touchant un total de 16 CPE. Plusieurs centaines d'enfants de 4 ans ont donc activement participé à la résolution d'un problème qui les touchait directement : agrandissement d'un vestiaire trop petit, réparation d'un robinet défectueux ou création d'un lien d'amitié avec des personnes âgées du quartier sont autant de petits gestes posés par ces enfants qui en ressentent une très grande fierté.

Au cours de ce projet pilote, 30 projets ont été réalisés et les nombreuses soirées reconnaissances ont permis aux enfants, leurs familles et les divers invités de prendre connaissance de la qualité des projets qui ont été réalisés. Les enfants sont maintenant éduqués à agir DANS, POUR et AVEC leur communauté.

Partenaires et financement

C'est ainsi que, l'environnement occupant une place de plus en plus importante parmi les préoccupations de la population, la RA : RPC venait tout à propos pour le RCPEM. La mise en place même de la RA : RPC a été rendue possible grâce à un partenariat intersectoriel établi entre le RCPEM (madame Sylvie Melsbach, spécialiste en éducation à la petite enfance) et monsieur Claude Poudrier (enseignant et chercheur à la Commission scolaire du Chemin du Roy à Trois-Rivières. La RA : RPC lui fut tout d'abord présentée par monsieur Poudrier, puis fit rapidement l'objet d'une dynamique entente de partenariat. Monsieur Poudrier et madame Melsbach ont donc travaillé conjointement à l'adaptation du modèle en RA :RPC pour les CPE du RCPEM. Chaque CPE à qui est adressé le programme devient lui-même partenaire, puisque chaque projet est unique, à l'image des enfants qui le portent.

Le projet pilote a été soutenu financièrement par le Mouvement des Caisses Desjardins, la Fondation ALCOA et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans une première étape. Au cours de l'année 2006-2007, le RCPEM a procédé à de nouvelles demandes pour permettre un déploiement significatif en Montérégie et dans d'autres régions. Finalement, le ministère de la Famille et de l'Enfance a également apporté une contribution à ce projet.

QUELQUES INFORMATIONS QUI MÉRITENT ATTENTION

Caractère novateur

La Recherche-Action pour la Résolution de Problème communautaire (RA : RPC) adaptée à la petite enfance et mise de l'avant par le Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie, en collaboration avec monsieur Claude Poudrier, est le premier et unique projet en éducation à l'environnement et à la citoyenneté s'adressant aux enfants de 4 ans en services de garde au Québec. Dans le cadre de ce programme offert en CPE en exclusivité en Montérégie, les enfants de 4 ans ont vécu pleinement le processus de la résolution de problèmes axé sur l'action en environnement. En effet, des éléments qui posent problèmes dans la vie de tous les jours ont été ciblés, après l'obtention d'un consensus, les groupes arrêtaient leurs choix sur les problèmes qu'ils souhaitaient résoudre et planifiaient ce qui devait être fait pour régler ce problème. Tout au long du projet, les éducatrices s'assurent que les enfants vivent une réussite. Cette approche, axée sur l'apprentissage actif, est issue du modèle pédagogique de (RA : RPC). Elle offre à l'enfant de 4 ans l'opportunité de régler, dans son milieu immédiat, un problème significatif pour lui, mais également de recevoir une reconnaissance publique pour s'être investi concrètement dans l'amélioration de son environnement.

L'intervention s'adresse aux enfants, mais elle offre également une importante sensibilisation aux adultes qui les entourent. Non seulement ce modèle novateur répond concrètement aux orientations du programme éducatif des services de garde du Québec, mais il contribue au dynamisme de la communauté éducative. Développer la capacité de résoudre des problèmes reliés à l'environnement dès ce jeune âge, n'est-ce pas le gage d'un engagement citoyen à long terme?

Impact des actions ou des réalisations dans une perspective de développement durable

Le programme de la RA : RPC adapté à la petite enfance incite les enfants à accroître leurs connaissances sur les questions locales, à exprimer la perception qu'ils ont de leur environnement immédiat, à devenir sensibles à d'autres façons de voir le monde et à être prêts à se joindre à d'autres pour améliorer leur collectivité. Il s'agit d'une démarche qui répond aux principes de développement de l'apprentissage de l'enfant, mais qui fait appel à un besoin collectif essentiel, celui de promouvoir la participation active de chaque citoyen à la vie de sa collectivité et dans les prises de décision qui le concernent, et ce, indépendamment de son âge ou de son milieu socioéconomique ou culturel. **Parmi les problèmes retenus par les enfants dans la résolution de problèmes, l'environnement se retrouve souvent en tête d'affiche.**

Les recherches portant sur la pédagogie et l'éducation démontrent également que lors d'interventions auprès des enfants, ce sont principalement la précocité, la fréquence et la récurrence de celles-ci qui sont le gage du succès ou de la réussite. Ainsi, plus on agit tôt, souvent et régulièrement dans la vie d'un enfant, plus on augmente les chances d'intégration d'habitudes saines et durables. La RA : RPC a donc toutes les chances de son côté pour permettre cette pérennité dans la vie de ces enfants, futurs citoyens actifs, et de leurs familles.

Finalement, préoccupé par sa responsabilité environnementale, il est à noter que le modèle de gestion éco responsable guide le RCPEM dans la planification et l'organisation de ses projets.

CONCLUSION

Le projet RA : RPC développé pour les groupes d'enfants de 4 ans qui fréquentent un CPE de la Montérégie est un projet novateur qui s'inscrit dans une démarche collective et communautaire. D'une part, il contribue au développement de l'éducation relative à l'environnement chez les jeunes enfants, un public rarement ciblé par ce genre de programme. On considère, souvent à tort, que les enfants sont inaptes à prendre des initiatives favorables à la collectivité, alors qu'ils sont au contraire particulièrement sensibles à ce type de démarche commune. Rappelons qu'en matière d'interventions auprès des enfants, plus on agit tôt, souvent et régulièrement, plus on augmente les chances d'intégration d'habitudes saines et durables. D'autre part, la RA : RPC permet aux enfants de vivre une intégration socialement valorisante; en effet, pour que le processus de résolution d'un problème communautaire ait un impact sur l'enfant, en ce sens que celui-ci reprendra volontiers la démarche dès qu'apparaîtra un autre problème à résoudre, il est essentiel que la communauté en reconnaisse l'importance. S'ils sont adéquatement soutenus dans leurs initiatives et non pas toujours dirigés dans des projets imposés par les adultes, les enfants apprennent à participer activement au bien-être de leur communauté et, constatant que leur action est utile, apparente et méritoire, verront leur intérêt à poursuivre leur implication citoyenne à moyen et long terme. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle une cérémonie publique de reconnaissance clôt chaque processus de résolution d'un problème et en célèbre le succès. Ainsi, l'enfant

comprendra rapidement que tout citoyen, indépendamment de son âge ou de son milieu socioéconomique ou culturel, appartient à une communauté. Le sentiment d'appartenance à la communauté est développé, se solidifiant au fil des réussites vécues par l'enfant et son groupe. Chacune des réussites vécues au terme des processus de résolution de problème favorise le développement de l'estime de soi des enfants et devient, par le fait même, autant d'occasions d'apprentissage.

L'offre de formation, l'utilisation d'outils produits à cette fin et la démarche pédagogique éprouvée permettront aux enfants de 4-5 ans en services de garde ou en milieu communautaire de vivre l'ensemble du processus de résolution d'un problème, et ce, de l'identification du problème à sa résolution, sans oublier l'évaluation de la pérennité de la solution trouvée. **Éducation à la citoyenneté, résolution de problème, conscience environnementale et sociale et force du groupe**, sont autant d'objectifs que permet d'atteindre le programme de la Recherche-Action pour la Résolution d'un Problème Communautaire (RA : RPC) et qui, de plus, répondent directement aux objectifs du Programme éducatif des services de garde *Accueillir la petite enfance*.

La formule utilisée dans le cadre de ce programme **est la formation d'agents multiplicateurs. Des formateurs forment les conseillères pédagogiques et les éducatrices ou du personnel au sein d'organismes communautaires qui ensuite sont habilités à offrir le programme aux enfants de 4-5 ans.** Associer les conseillères pédagogiques à cette formation permet d'assurer le soutien nécessaire à l'engagement de l'ensemble du service de garde dans la démarche et à la pérennité du projet.

Le RCPEM est persuadé que le projet RA : RPC est programme novateur, appelé à se développer, à prendre de l'ampleur et à devenir une référence pédagogique auprès des enfants, des familles et des collectivités de la Montérégie mais également dans tout le Québec.